



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 6 avril 2017

Communiqué de presse

LES SERVICES DE L'ETAT MOBILISES POUR ASSURER LA SECURITE DE LA COURSE CYCLISTE PARIS-ROUBAIX

Afin d'assurer le bon déroulement de la course cycliste Paris-Roubaix ce dimanche 9 avril, les services de sécurité et de secours seront mobilisés en amont et durant l'épreuve sportive.

Plusieurs centaines de policiers et de gendarmes, assureront la sécurité des coureurs et du public. Des policiers belges apporteront leur concours au dispositif de sécurité de la gendarmerie et notamment au « carrefour de l'arbre » à Gruson. L'hélicoptère de la gendarmerie sera mobilisé. Disposant d'une vidéo embarquée, il assurera une reconnaissance du parcours dimanche matin, puis son suivi en temps réel.

Le stationnement et la circulation sur les secteurs pavés sont interdits. Les propriétaires de camping-cars et de caravanes bénéficient d'emplacements dédiés, définis par les communes que traversent l'épreuve cycliste. La circulation routière sera interdite à contresens de la course une demi-heure avant le passage de la caravane publicitaire qui précède les concurrents et dans les deux sens de circulation à compter du passage de celle-ci et ce jusqu'au passage du véhicule de gendarmerie marqué « fin de course ». Des routes et échangeurs d'accès seront fermés à l'occasion du passage de la course.

La D90 Baisieux - Cysoing sera interdite à la circulation dès 8h30 et la D643 Caudry - Le Cateau sera coupée vers 13h00.

Les deux bretelles de sortie de l'échangeur n° 18 (Denain) sur l'autoroute A2, dans les deux sens de circulation, seront fermées de 12h00 à 15h30. L'accès direct à la D40 depuis l'autoroute A2 sera donc impossible durant cette période.

Deux bretelles seront également fermées sur l'autoroute A23 de 12h00 à 16h30 au niveau d'Orchies :

- sens Valenciennes > Lille, la bretelle de sortie de l'échangeur n° 2 sera fermée
- sens Lille > Valenciennes, la bretelle de sortie n° 2b sera fermée. La bretelle de sortie n° 2a restera quant à elle ouverte.

La RD700 sera fermée au croisement de la RD952, à hauteur de Forest-sur-Marcq, Sailly et Hem.

La direction interdépartementale des routes (DIR) Nord recommande aux usagers de préparer leurs déplacements en conséquence. Il est conseillé d'emprunter principalement le réseau autoroutier.

L'attention des usagers de la route, des riverains et des spectateurs est attirée sur la nécessité d'adopter des règles rigoureuses de prudence et de civisme au passage de la caravane comme de la course, notamment vis-à-vis des jeunes enfants. En outre, pour que cette grande fête du cyclisme en reste une, les forces de l'ordre resteront très vigilantes sur le respect du code de la route et la tempérance de chacun, notamment vis-à-vis de l'alcool. Des contrôles seront effectués sur les axes environnants de la course par l'escadron départemental de sécurité routière (EDSR) 59. La vente de boissons alcoolisées à emporter et la consommation d'alcool sont interdites sur le domaine public.

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Nord procédera au renforcement des effectifs de certains centres de secours et pré-positionnera des moyens en fonction de l'itinéraire. Durant la totalité de l'épreuve, les centres de traitement de l'alerte et le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours renforceront leur vigilance afin de pouvoir porter secours de façon optimale à la fois aux coureurs, aux suiveurs, aux spectateurs et aux riverains du parcours. Ils s'appuieront notamment sur une cartographie opérationnelle spécifique à la course et sur la géolocalisation des événements.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture du Nord

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX

Tél : 03 20 30 59 59 - www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59